

QUOI DE NEUF A LTC ?

« nous ferons autrement en nous engageant à une transparence totale quant à nos positions et nos votes au conseil communautaire de LTC »

Extrait de notre programme «Rospez Autrement».

Les deux premiers conseils communautaires de LTC ont eu lieu les 9 avril et 5 mai.

Ces deux réunions ont été consacrées en quasi totalité à L'élection du président et de son bureau exécutif pour la séance du 9 avril et à la désignation des délégués dans les diverses instances liées à LTC pour la séance du 5 mai.

Lors de la séance inaugurale du 9 avril:

- en cohérence avec les valeurs fondamentales de notre liste « Rospez Autrement »
- en total accord avec l'intervention de Jean Louis Even, maire de la Roche Jaudy qui proposait de *«réfléchir à un programme commun avant de voter pour des postes»*.

J'ai voté contre la reconduction d'un bureau exécutif très semblable au bureau sortant.

Bien que validé par 75% des élus communautaires, ce mode de gouvernance des intercommunalités ne correspond pas à notre conception de la démocratie représentative.

A noter que les règles contraignantes sur la parité et l'alternance de sexes qui s'imposent aux équipes municipales sont loin d'être appliquées dans les instances dirigeantes de LTC les chiffres sont éloquentes

- 15 vice présidents: 3 femmes
- 7 membres permanents: 3 femmes

Avant la deuxième séance du 5 mai, (de 16 à 18 heures) un temps d'information et d'échanges était proposé aux nouveaux élus communautaires (titulaires et suppléants). De nombreux stands d'information ont permis aux Conseillers d'avoir des échanges avec les personnels de LTC et d'identifier plus précisément les services rendus aux élus et surtout aux usagers des 57 communes qui constituent la Communauté Lannion Trégor.